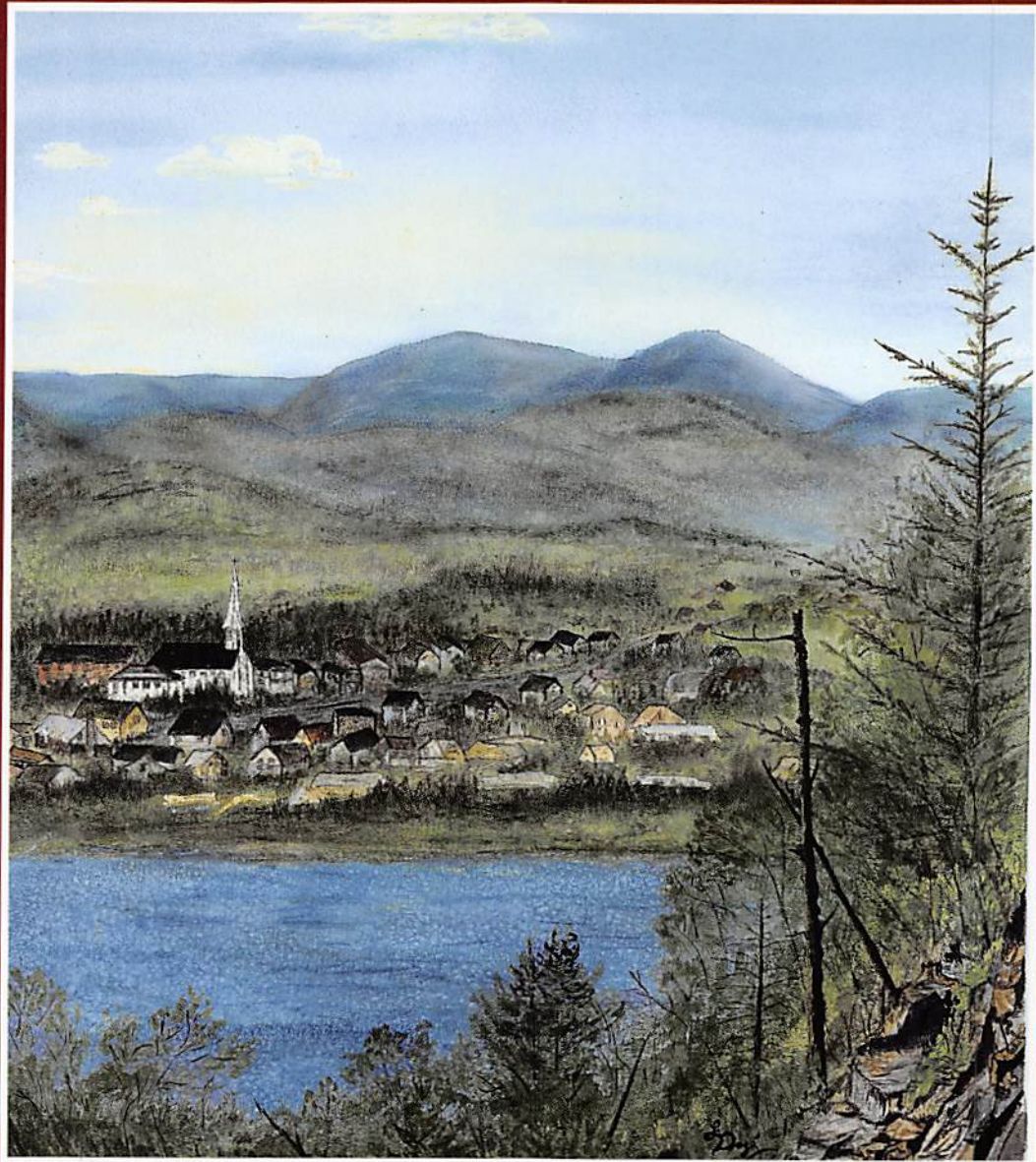


REVUE D'HISTOIRE

D E C H A R L E V O I X

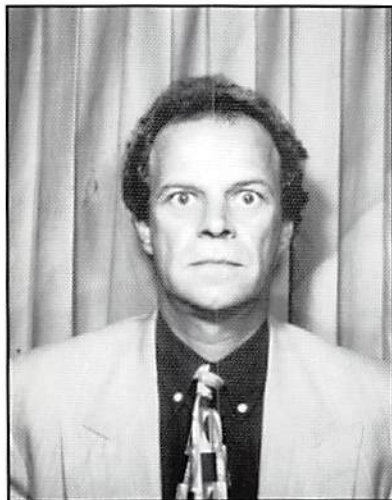
Numéro 28

Octobre 1998



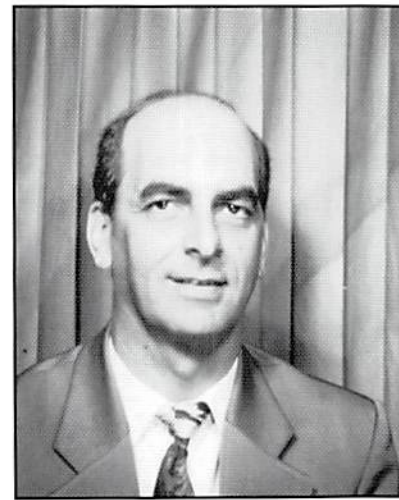
Saint-Aimé-des-Lacs
Cinquante ans au coeur de Charlevoix
1949 - 1999

Assurance-vie Desjardins-Laurentienne Service Financier Gagnon et Perron Inc.



Alfred Gagnon, avc
Un professionnel
à votre service !

Assurance-vie
Assurance-salaire
Assurance entre associés
Assurance collective
Fonds d'investissement



Bernard Perron
Un professionnel
à votre service !



**Caisse Desjardins
des Hautes-Gorges**

118, rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs
G0T 1S0

Tél.: (418) 439-4633
Télé. (418) 439-4634

24, rue Principale
Notre-Dame-des-Monts
G0T 1L0

Tél.: (418) 439-2067
Télé. (418) 439-4912



Votre caisse Desjardins est un actif pour notre communauté depuis de nombreuses années. Elle y est profondément enracinée et connaît les besoins de nos gens et les défis qu'ils doivent relever.

Elle est fière de s'associer aux intervenants du milieu pour souligner le 50e anniversaire de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, un événement qui témoigne de la vitalité de notre communauté de même que de la qualité de vie que l'on y retrouve.

Revue d'histoire de Charlevoix

Octobre 1998, numéro 28.
\$5.00 l'exemplaire

Comité organisateur des fêtes du cinquantième de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs:

Claire Godin (présidente)
Sylvain Dufour
Suzanne Gaudreault
(secrétaire-trésorière de la municipalité)
Jacques Lavoie
Dominique St-Pierre
Mario Tremblay

Rédaction des textes: Serge Gauthier

Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix

Serge Gauthier (président)
Alain Anctil-Tremblay (vice-président)
Martin Brassard (secrétaire)
Adrien Maltais (trésorier)
Chantale Gravel
Christian Harvey
Claire Parent
Pierre Pépin

Comité de rédaction: Martin Brassard Serge Gauthier

Page couverture:
"Saint-Aimé-des-Lacs"
Aquarelle de Lucille Dazé
Don de l'artiste à la Municipalité de
Saint-Aimé-des-Lacs.

Adresse:
4, Ambroise-Fafard, CP. 1438
Baie-Saint-Paul, Qc G0A 1B0
Téléphone: (418) 435-6864
Télécopieur: (418) 435-0253

La Société d'histoire de Charlevoix a
aussi un bureau dans l'école Beau-
Soleil de Saint-Aimé-des-Lacs
Téléphone: (418) 439-0647

La Société d'histoire de Charlevoix est
membre de la Fédération des Sociétés
d'histoire du Québec.

Abonnement:
\$25 par année. Cet abonnement
permet de recevoir les trois parutions
annuelles de la Revue d'histoire de
Charlevoix et d'être membre de la
Société d'histoire de Charlevoix.

Vente d'espaces publicitaires:
Claire Godin et le comité organisateur
des fêtes du Cinquantième

Impression:
La Revue d'histoire de Charlevoix est
mise en page, montée et imprimée par:
Imprimerie de Charlevoix Inc.
de La Malbaie. Port de retour garanti.
Envoi de publication
Enregistrement no. 0728039

Dépôt légal 3e trimestre 1998
ISSN 0829-2183

Présentation

La Société d'histoire de Charlevoix s'associe toujours avec plaisir aux fêtes historiques célébrées dans notre milieu. Ainsi, nous sommes fiers de souligner le 50^{ème} anniversaire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs avec ce numéro 28 de la Revue d'histoire de Charlevoix.

Cette parution présente les faits importants de l'histoire de cette municipalité. On y retrouve aussi des photos anciennes susceptibles de raviver bien des souvenirs! Nous souhaitons donc à nos lecteurs une intéressante découverte du passé de Saint-Aimé-des-Lacs, de même qu'un bon cinquantième à toute la population de cette municipalité.

Serge Gauthier
Président de la Société d'histoire de Charlevoix

Mot du Maire

Aimélaçoises, Aimélaçois,

Bonjour!

Plus que jamais, dans le respect des différences et de l'autonomie des municipalités, il faut que nous, comme élus, agissions de façon solidaire pour un développement évolutif, dans l'intérêt des citoyens que nous représentons.

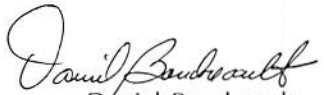
Ainsi, les notes historiques disséminées tout au long de cet ouvrage permettront de raviver quelque peu la mémoire collective en regard des événements qui ont présidé à la naissance de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

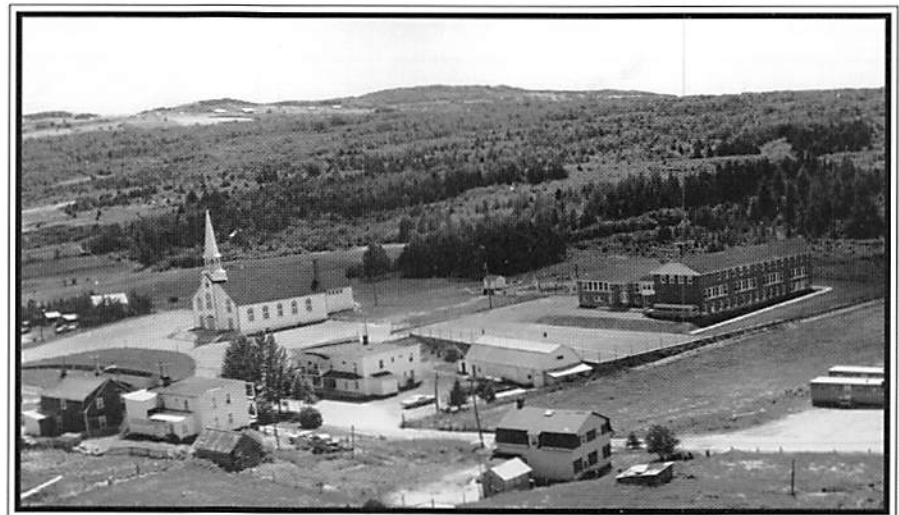
Elles permettront également de mettre en évidence le rôle moteur qu'ont joué ceux et celles qui nous ont précédés dans l'administration et dans le développement économique et social de notre municipalité.

Il est important de souligner que la publication de ce document a été rendue possible grâce à la participation de nombreux partenaires économiques de notre municipalité et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Je tiens à les remercier chaleureusement de leur appui et de leur collaboration.

Je souhaite à tous les résidents et villégiateurs un heureux 50^{ème} et j'invite toute la population à se joindre à nos festivités.

Bonne lecture à tous!


Daniel Boudreault
Maire de Saint-Aimé-des-Lacs.



Le village de Saint-Aimé-des-Lacs vers 1960

Saint-Aimé-des-Lacs

50 ans au coeur de Charlevoix

Par Serge Gauthier

Introduction

Un arrière-pays de rêve. Celui de Charlevoix. À travers les montagnes, les chemins sinueux, cerclés de lacs étonnants par leur beauté et si poissonneux.

D'autre part, des terres de roches. Un pays difficile. Des établissements agricoles souvent peu rentables. Une population modeste. Attachée à ses traditions. Forte de son enracinement déjà séculaire.

Au coeur de cet arrière-pays charlevoisien, se profile Saint-Aimé-des-Lacs. Une municipalité jeune de ses cinquante ans. Avec son histoire. Son héritage. Ses secrets partagés avec les villégiateurs, avec les touristes. Un lieu à découvrir.

L'origine

Au temps du régime seigneurial, une partie du territoire actuel de Saint-Aimé-des-Lacs est intégrée à la Seigneurie de La Malbaie. Une autre section de la future municipalité n'est concédée qu'en 1853 alors que se crée le Canton De Sales.

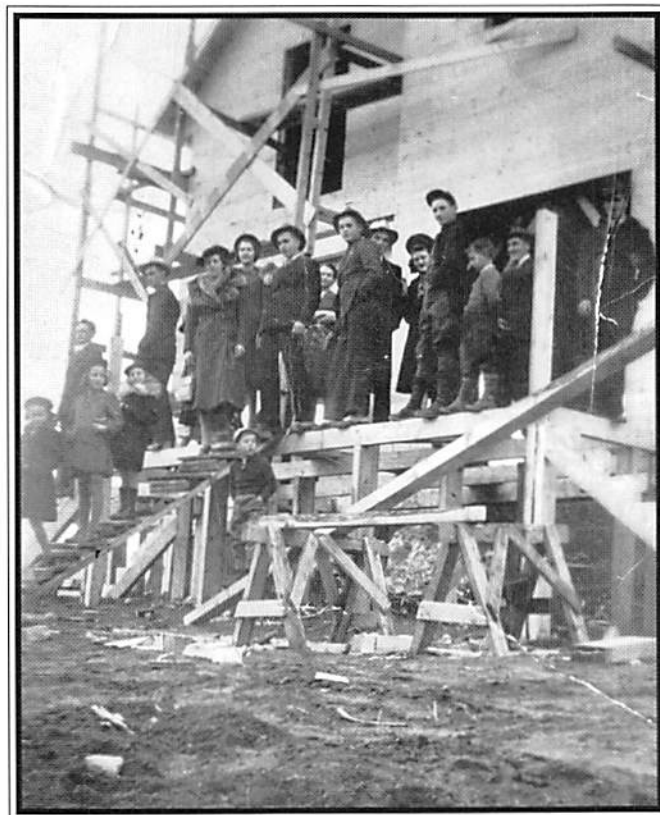
Lors de la création des premières municipalités, Saint-Aimé-des-Lacs fait

partie intégrante de Sainte-Agnès à partir de 1855. À ce moment, il y a déjà des résidents au bord du Petit Lac. D'autres sont proches du ruisseau des Frênes et des rangs plus anciens de La Malbaie ou Sainte-Agnès. Ils se sont construits de solides maisons de bois. Ils pratiquent des métiers exigeants: celui d'agriculteur, celui de forestier. Ils semblent déjà très enracinés dans ce coin de terre.

Le temps des divisions territoriales n'est pas encore venu. La municipalité de Sainte-Agnès est unifiée ... mais pas vraiment unie. Une portion de son territoire commença à chercher sa propre voie.

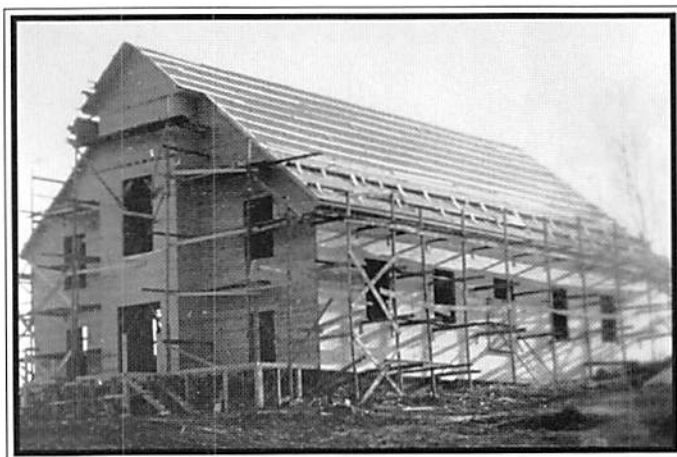
Il s'agit du Canton de Sales où la population récrimine contre l'éloignement du temple paroissial de Sainte-Agnès. Des paroissiens demandent la construction d'une église dans leur secteur. En vue d'obtenir cela,

ils réussissent à former la municipalité De Sales en 1935 (1). Dès lors, une brèche est ouverte. Toutefois, il ne semble pas probable qu'une troisième municipalité surgisse. Et pourtant, elle apparaît bientôt sous le nom de Saint-Aimé-des-Lacs.



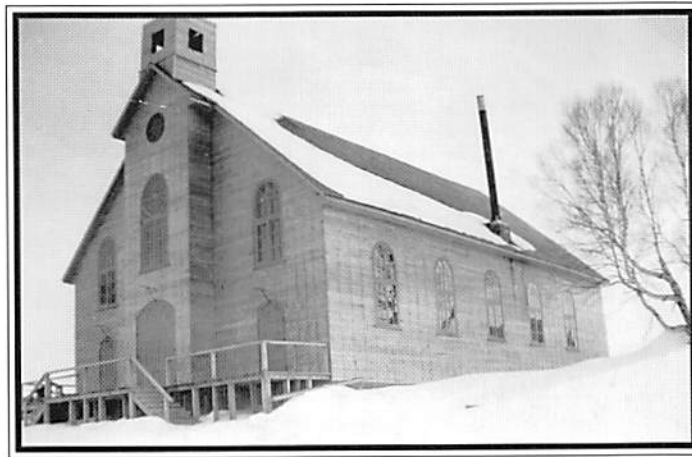
Plusieurs résidents de Saint-Aimé-des-Lacs lors de la construction de l'église paroissiale en 1941.

Coll. Fabrique St-Aimé-des-Lacs



L'église de Saint-Aimé-des-Lacs en construction (1941).

Collection S.H.C.



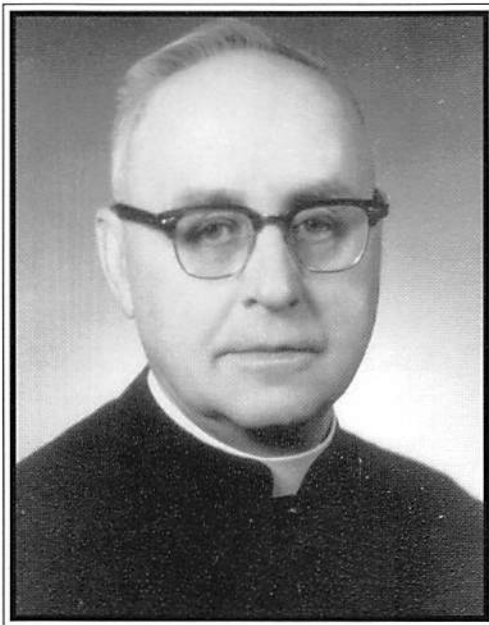
L'église lors de son ouverture en décembre 1941. Elle est encore inachevée.

Coll. Fabrique St-Aimé-des-Lacs

Un curé très conciliateur

En 1940, le curé de Sainte-Agnès se nomme Alfred Girard. Il est bien désolé de constater des divisions dans sa paroisse. Il les relate à l'Évêque de Chicoutimi dans un rapport annuel daté de 1940. Mais, il décide aussi de tenter de solutionner le problème. Son idée est simple: construire une église neuve au coeur de la paroisse de Sainte-Agnès et la renommer Sainte-Agnès des Lacs. Son projet conciliateur va diviser davantage la paroisse de Sainte-Agnès.

L'histoire entourant la construction de l'église de Saint-Aimé-des-Lacs a déjà été racontée(2). Nous nous bornerons à constater qu'au lendemain de cette



Collection S.H.C.

L'abbé Alfred Girard, curé-fondateur de Saint-Aimé-des-Lacs.

construction, en 1942, le centre de Sainte-Agnès se retrouve avec une nouvelle paroisse religieuse, ce qui va bientôt en faire trois avec l'érection canonique de Notre-Dame-des-Monts. en 1947. Sainte-Agnès " la paroisse aux trois églises " fait bientôt parler d'elle dans tout Charlevoix.

Un règlement municipal

L'imbroglio paroissial a des conséquences sur le plan municipal. Car si De Sales (Notre-Dame-des-

Monts) possède une entité municipale propre depuis 1935 à partir du territoire du Canton du même nom, la municipalité de Sainte-Agnès conserve le reste du territoire autrefois rattachée à la Seigneurie de La Malbaie. Il y a donc en 1947 sur le territoire initial de Sainte-Agnès, deux municipalités et trois paroisses religieuses.

Il va donc de soi, selon les coutumes du temps qu'une troisième municipalité liée à la paroisse religieuse de Saint-Aimé-des-Lacs apparaisse désormais. Un règlement municipal intervient entre Sainte-Agnès et Notre-Dame-des-Monts qui cèdent une partie de leur territoire à la nouvelle municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs (voir carte 1).

Une loi créant la municipalité

En date du 30 septembre 1949, le sous-secrétaire de la province Jean Bruchési signe le document suivant créant Saint-Aimé-des-Lacs:

" ...À cause, du consentement et de l'avis de notre Conseil exécutif dans un décret portant le numéro 995 en date du 7 septembre 1949...un territoire situé pour une partie dans la seigneurie de la Malbaie et une partie dans le canton de Sales,

comprenant les lots ou parties de lots (voir carte 1)... quant à sa partie située dans le Canton de Sales, détachés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, quant à une partie située dans la seigneurie de la Malbaie détachée de la municipalité de la paroisse de Sainte-Agnès de Murray-Baie et sera en entier érigée en municipalité distincte, sous le nom de " Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs " dans le comté de Charlevoix-Est, telle érection devant prendre effet à compter du premier janvier de la date suivant la date dans la publication... officielle de Québec...

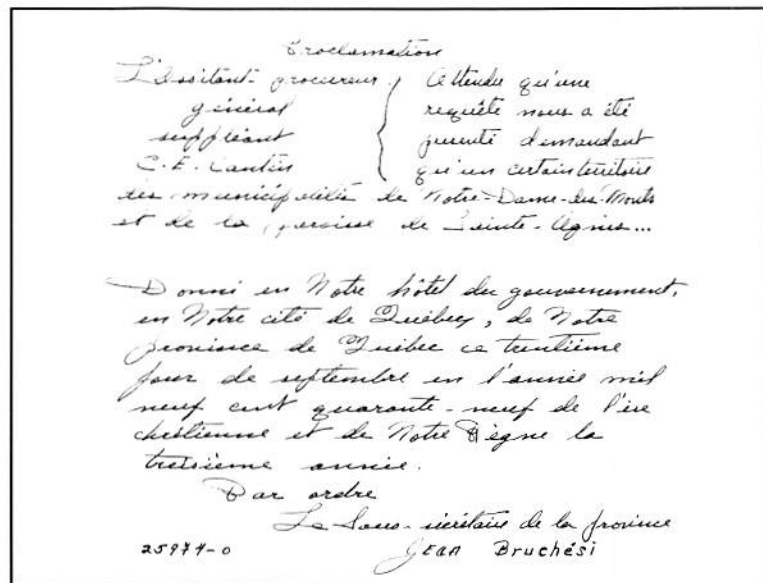
Témoin: Notre fidèle et bien-aimé le major général l'honorable Sir Eugène-Marie-Joseph Fiset... lieutenant-gouverneur de notre province de Québec.

Donné en notre hôtel du gouvernement, en notre cité de Québec, de notre province de Québec ce trentième jour en l'an mil neuf cent quarante-neuf de l'ère chrétienne et de notre règne la troisième année.

Par ordre,

Le sous-secrétaire de la province Jean Bruchési. "

Lors de sa création, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs compte 300 âmes.



Extrait de la proclamation officielle de la création de Saint-Aimé-des-Lacs tiré du livre des minutes de la municipalité.

Les Maires de Saint-Aimé-des-Lacs



Edouard Simard
1950 - 1957



Octave Maltais
1957 - 1961



Henri Dallaire
1961 - 1969 & 1979 - 1981



Adélard Thivierge
1969 - 1979



Michel Dufour
1981 - 1991



Jean-Michel Gagnon
1991 - 1995



Daniel Boudreault
1995 -

Les maires

Depuis sa fondation, la municipalité a été dirigée par 7 maires dont voici les noms et la durée du règne:

Monsieur Edouard Simard (1950-1957)

Monsieur Octave Maltais (1957-1961)

Monsieur Henri Dallaire (1961-1969, 1979-1981)

Monsieur Adélard Thivierge (1969-1979)

Monsieur Michel Dufour (1981-1991)

Monsieur Jean-Michel Gagnon (1991-1995)

Monsieur Daniel Boudreault (1995-)

Voici la liste de tous les membres des conseils municipaux de Saint-Aimé-des-Lacs depuis les débuts:

23 janvier 1950

Edouard Simard
Alfred Gagnon
Méridé Maltais
Arthur Bélanger
Raymond Tremblay
Euclide Simard
Joseph Dallaire

16 juillet 1951

Edouard Simard
Luc Larouche
Adélard Thivierge
Lucien Jean
Euclide Simard
Alfred Gagnon
Arthur Bélanger

4 août 1952

Edouard Simard
Adélard Thivierge
Lucien Jean
Euclide Simard
Alfred Gagnon
(démission le 1er décembre, Ligori

Maire
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller

Maire
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller

Maire
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller

Gaudreault le remplace)

Edgard Vermette
Luc Larouche

Conseiller
Conseiller

3 août 1953

Edouard Simard
Luc Larouche
Adelard Thivierge
Lucien Jean
Euclide Simard
Ligori Gaudreault
Lucien Godin

Maire
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller

2 août 1954

Edouard Simard
Luc Larouche
Adélard Thivierge
Lucien Jean
Euclide Simard
Alphonse Lavoie
Eugène Boily

Maire
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller

1er août 1955

Edouard Simard

Maire

Jos Dallaire	Conseiller	Arthur Perron	Conseiller	4 novembre 1972	
Adélard Thivierge	Conseiller	Gérard Dufour	Conseiller	Adélard Thivierge	Maire
Lucien Jean	Conseiller	Isidore Brassard	Conseiller	Hector Maltais	Conseiller
Euclide Simard	Conseiller			Paul-Henri Larouche	Conseiller
Alphonse Lavoie	Conseiller			Roland Larouche	Conseiller
Eugène Boily	Conseiller			Médéril Lavoie	Conseiller
				(remplacé par Jacques Godin en avril 1975)	
6 août 1956		4 août 1962		Jean-Marc Simard	Conseiller
Edouard Simard	Maire	Henri Dallaire	Maire	Jean-Claude Lavoie	Conseiller
Jos Dallaire	Conseiller	Rodolphe Simard	Conseiller		
Adélard Thivierge	Conseiller	Armand Gaudreault	Conseiller		
Lucien Jean	Conseiller	Martial Lavoie	Conseiller		
Euclide Simard	Conseiller	Edgard Thivierge	Conseiller		
Didace Lavoie	Conseiller	Hector Maltais	Conseiller		
Eugène Boily	Conseiller	Henri Lavoie	Conseiller		
				5 novembre 1977	
3 septembre 1957		3 août 1963		Adélard Thivierge	Maire
Octave Maltais	Maire	Henri Dallaire	Maire	Hector Maltais	Conseiller
Jos Dallaire	Conseiller	Rodolphe Simard	Conseiller	Martial Lavoie	Conseiller
Adélard Thivierge	Conseiller	Armand Gaudreault	Conseiller	Jacques Godin	Conseiller
Lucien Jean	Conseiller	Amable Tremblay	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller
Euclide Simard	Conseiller	Omer Gaudreault	Conseiller	Jean-Marc Simard	Conseiller
Isidore Lavoie	Conseiller	Jean-Charles Néron	Conseiller	Jean-Claude Lavoie	Conseiller
Eugène Boily	Conseiller	Henri Lavoie	Conseiller		
				10 novembre 1978	
4 août 1958		1er août 1964		Adélard Thivierge	Maire
Octave Maltais	Maire	Henri Dallaire	Maire	Jocelyn Tremblay	Conseiller
Jos Dallaire	Conseiller	Rodolphe Simard	Conseiller	Martial Lavoie	Conseiller
Adélard Thivierge	Conseiller	Armand Gaudreault	Conseiller	Jacques Godin	Conseiller
Lucien Jean	Conseiller	Amable Tremblay	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller
Euclide Simard	Conseiller	Omer Gaudreault	Conseiller	Jean-Marc Simard	Conseiller
Edgard Vermette	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller	Réal Lavoie	Conseiller
Roland Lavoie	Conseiller	Jean-Charles Néron	Conseiller		
				23 novembre 1979	
3 août 1959		5 août 1967		Henri Dallaire	Maire
Octave Maltais	Maire	Henri Dallaire	Maire	Michel Dufour	Conseiller
Euclide Simard	Conseiller	Rodolphe Simard	Conseiller	Thomas-Louis Gagnon	Conseiller
Gérard Dallaire	Conseiller	Armand Gaudreault	Conseiller	Gérald Gaudreault	Conseiller
Paul Tremblay	Conseiller	Amable Tremblay	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller
Edgard Vermette	Conseiller	Omer Gaudreault	Conseiller	Jean-Marc Simard	Conseiller
Lucien Jean	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller	Réal Lavoie	Conseiller
Thomas-Louis Gagnon	Conseiller	Paul-Henri Larouche	Conseiller		
				6 novembre 1981	
1er août 1960		15 novembre 1969		Michel Dufour	Maire
Octave Maltais	Maire	Adélard Thivierge	Maire	Carol Godin	Conseiller
Thomas-Louis Gagnon	Conseiller	Hector Maltais	Conseiller	Réjean Lessard	Conseiller
Arthur Perron	Conseiller	Armand Gaudreault	Conseiller	Gérald Gaudreault	Conseiller
Gérard Dufour	Conseiller	Amable Tremblay	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller
Gérard Dallaire	Conseiller	Médéril Lavoie	Conseiller	Jean-Marc Simard	Conseiller
Paul Tremblay	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller	Réal Lavoie	Conseiller
Isidore Brassard	Conseiller	Paul-Henri Larouche	Conseiller		
				28 octobre 1983	
5 août 1961		7 novembre 1970		Michel Dufour	Maire
Henri Dallaire	Maire	Adélard Thivierge	Maire	Réjean Lessard	Conseiller
Rodolphe Simard	Conseiller	Hector Maltais	Conseiller	Yvan Lavoie	Conseiller
Hector Maltais	Conseiller	Paul-Henri Larouche	Conseiller	Jean-Marc Simard	Conseiller
Edgard Thivierge	Conseiller	Médéril Lavoie	Conseiller	Roland Larouche	Conseiller
		Roland Larouche	Conseiller	Réal Lavoie	Conseiller
		Adrien Gagnon	Conseiller	Claire P. Lavoie	Conseillère
		Jean-Claude Lavoie	Conseiller		

15 novembre 1984

Michel Dufour	Maire
Claire P. Lavoie	Conseillère
Réjean Lessard	Conseiller
Roland Lavoie	Conseiller
Clément Tremblay	Conseiller
Jean-Marc Simard	Conseiller
Réal Lavoie	Conseiller

11 novembre 1988

Michel Dufour	Maire
Claire P. Lavoie	Conseillère
Réjean Lessard	Conseiller
Roland Lavoie	Conseiller
Clément Tremblay	Conseiller
Daniel Cauchon	Conseiller
Réal Lavoie	Conseiller

25 octobre 1991

Jean-Michel Gagnon	Maire
Micheline Duchesne	Conseillère
Marcel Lavoie	Conseiller
Raynald Godin	Conseiller
Réjean Dallaire	Conseiller
Daniel Cauchon	Conseiller
Roger Bouchard	Conseiller

Novembre 1995

Daniel Boudreault	Maire
Rosario Fortin	Conseiller
Mario Tremblay	Conseiller
Gaston Lavoie	Conseiller
Rhéal Séguin	Conseiller
Daniel Cauchon	Conseiller
Dominique St-Pierre	Conseillère

Les employés municipaux

Voici les personnes ayant occupé le poste de secrétaire-trésorier municipal de Saint-Aimé-des-Lacs:

Monsieur Aurélien Tétreault (1950)

Madame Armand Gaudreault (1950-1960)

Monsieur J. Maurice Larouche (1960-1961)

Monsieur et Madame Joseph-Élie Gaudreault (1961-1979)

Monsieur Jacques Dufour (1979-1980)

Madame Suzanne Gaudreault (1980-)

Les personnes suivantes ont aussi travaillé pour la municipalité:

Yvon Gaudreault, journalier

Daniel Boies, inspecteur municipal

À ses débuts, le conseil municipal siège à la salle publique de la paroisse au sous-sol de l'église. Avec les années 70 les séances du conseil se tiennent à l'école paroissiale jusqu'à la construction de l'édifice municipal actuel en 1983.

Les élections

La première élection de la municipalité se déroule sous la direction de J. Edgar Boudreault, président d'élection, aussi secrétaire trésorier de la municipalité de Sainte-Agnès. Cette élection a lieu le 23 janvier 1950. Édouard Simard, fromager de son métier, est élu premier maire.

Les élections municipales sont souvent contestées chaudement. Les cabaleurs s'amuse à prédire les résultats et parviennent souvent à avoir raison. L'affrontement entre Édouard Simard et Octave Maltais en 1957 est fort serré. L'élection est contestée puis annulée au profit d'Octave Maltais qui devient alors maire.

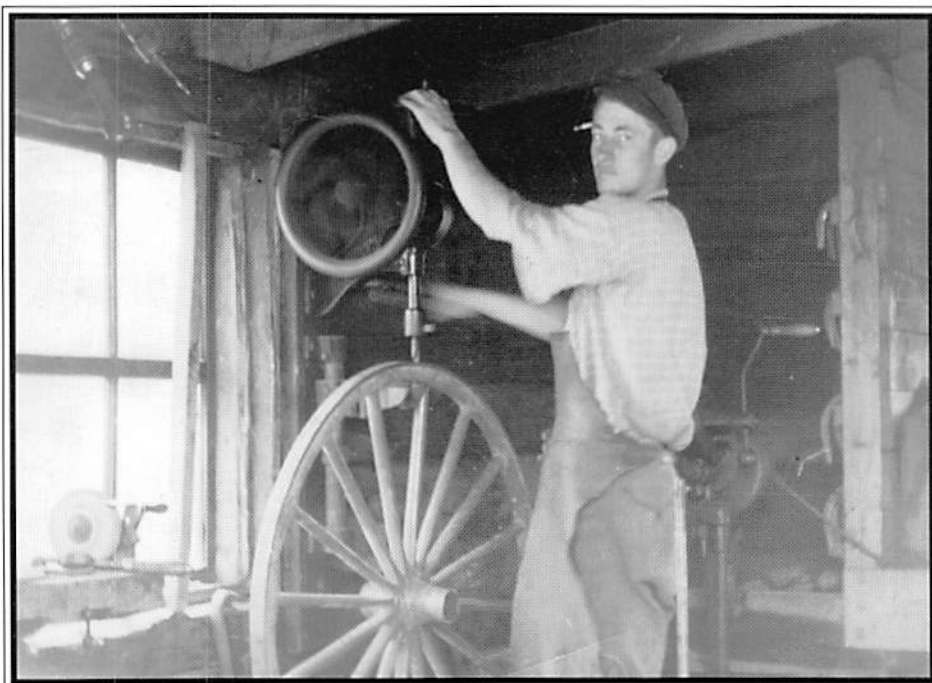
Les élections opposant Adélarde Thivierge et Henri Dallaire sont aussi fort contestées. Certaines se terminent par des résultats fort serrés. Mais comme une informatrice de Saint-Aimé-des-Lacs nous a dit: " les élections provinciales et fédérales étaient disputées encore plus chaudement ".

Le financement difficile

La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ne fut jamais très riche: sa population demeure peu élevée et l'économie locale n'est pas très productive sur le plan financier. Dès les premières séances du conseil, les élus constatent que les ressources financières de la municipalité sont réduites. Dès le 6 février 1950, il faut procéder à un emprunt de \$8,000 à la Caisse populaire locale. Cette situation se reproduit fréquemment par la suite. Certains maires sont parfois obligés de se rendre à Québec afin de plaider en faveur de l'amélioration des finances municipales.

Plus tard, surtout durant la décennie '80, les apports de subventions gouvernementales rendent la situation financière plus facile. À ce moment, le Conseil se dote d'un édifice municipal moderne.

Cependant, depuis quelques temps, avec les transferts des différents paliers gouvernementaux, les questions de



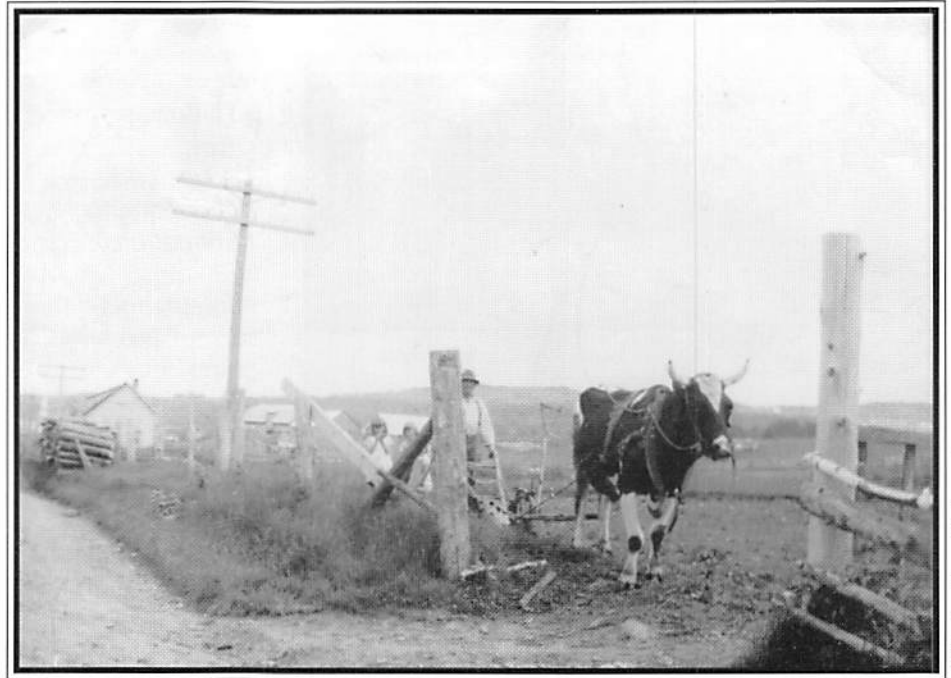
Coll. Mme J. Edgar Boudreault

Edgar Boudreault, président d'élection en 1950 à Saint-Aimé-des-Lacs. Il était forgeron de son métier.

financement sont gérées avec prudence en harmonie avec les besoins grandissants de la population.

L'électrification

Au cours des années 50, la question de l'électrification rurale est très politique. Le gouvernement provincial dirigé par Maurice Duplessis en fait sa priorité. À Saint-Aimé-des-Lacs, le conseil adopte une résolution visant à accorder le courant électrique au premier rang du Pied-des-Monts en 1950. Par la suite, on discute de l'électrification du rang 2 et de d'autres secteurs de la municipalité. Il est aussi souvent question de l'électrification des chalets. Bientôt, avec les années '60 plus aucun citoyen de Saint-Aimé-des-Lacs n'est désormais privé d'électricité



Collection Huguette Larouche

Vue partielle de la rue principale, pas encore asphaltée dans les années '50.

L'asphaltage des routes

Les chemins de la municipalité sont en 1950 pour l'essentiel en gravier. Avec le temps, la nécessité de paver en asphalte s'impose. Bien des recommandations se rendent au Conseil à ce sujet.

Ainsi en 1961, 150 propriétaires de "camps" font des recommandations au sujet de l'état des routes dans la paroisse. L'extrait qui suit provenant des délibérations du conseil de l'année 1961

va dans le même sens et de façon fort éloquente:

"Attendu que nous résidents...constatons qu'une épaisse poussière nous abîme continuellement au passage des autos...que l'asphaltage du chemin du village d'une longueur de 12 arpents soit levé afin de corriger le chemin déjà existant pour ensuite recouvrir le tout d'une couche d'asphalte." Avec le temps, la majeure partie des routes de Saint-Aimé-des-Lacs

sont pavées en asphalte. Toutefois, certains secteurs restent encore desservis par un chemin en gravier. L'étendue du territoire et les ressources financières limitées expliquent cette situation.

Aqueduc et égouts

Longtemps, les résidents de Saint-Aimé-des-Lacs doivent se contenter de puiser leur eau à la pompe à partir d'un puits personnel. Le Conseil municipal discute pendant de nombreuses années la possibilité d'installer un système d'aqueduc et d'égout. La décision finale se prend en 1974 sous l'administration du maire Adélarde Thivierge alors que par le règlement 68 la municipalité autorise l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout complet à Saint-Aimé-des-Lacs.

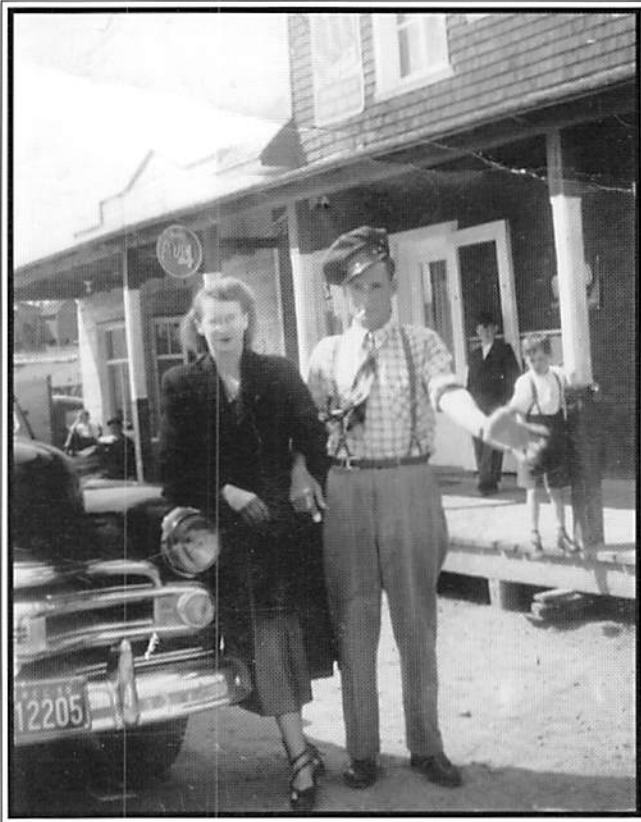
L'environnement

À l'intérieur d'une municipalité où le milieu naturel est très important se pose éventuellement des problèmes d'environnement. Ainsi, autour du Petit Lac (Lac Sainte-Marie) et du Grand Lac (Lac Nairne) plusieurs chalets s'installent. Il faut bientôt songer à réglementer afin d'empêcher le déversement d'égout dans ces lacs et dans d'autres étendues d'eau de la municipalité.



Collection Hervé Gobeil

Mme Honoré Lavoie, Roméo Gobeil et Mme Henri Dallaire. On remarque l'éolienne qui servait à recharger les "batteries" durant la guerre 1939-1945.



Coll. Rose-Emma Larouche

Alias Guay et Rose-Emma Larouche (Mme Joseph-Elie Gaudreault), qui fut secrétaire-trésorière de la municipalité durant près de 20 ans.

l'environnement est aujourd'hui nettement mieux préservée qu'autrefois.

De quelques débordements (inondations)

Plusieurs inondations se sont produites au cours des 50 ans d'histoire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. En 1950, " l'écluse du moulin déborde et endommage le terrain de plusieurs cultivateurs ". En 1959, le Conseil autorise des travaux de drainage de la décharge du Lac Nairn qui sont réalisés par le Département des ressources hydrauliques du Québec afin " de maintenir le niveau

normal du lac ". On ajoute que le déversement des eaux du lacs " cause des odeurs nauséabondes, mauvaise apparence des terrains découverts, préjudice à l'habitat des poissons ". Après ces travaux, ces problèmes sont nettement amoindris. Toutefois, quelques ruisseaux comme ceux de la Source, de Sainte-Catherine et du village doivent être creusés et nettoyés afin de mieux contrôler leur débit. Tous ces efforts portent fruit, car depuis plusieurs années ces problèmes de débordement de cours d'eau n'existent à peu près plus.

Au temps de la prohibition

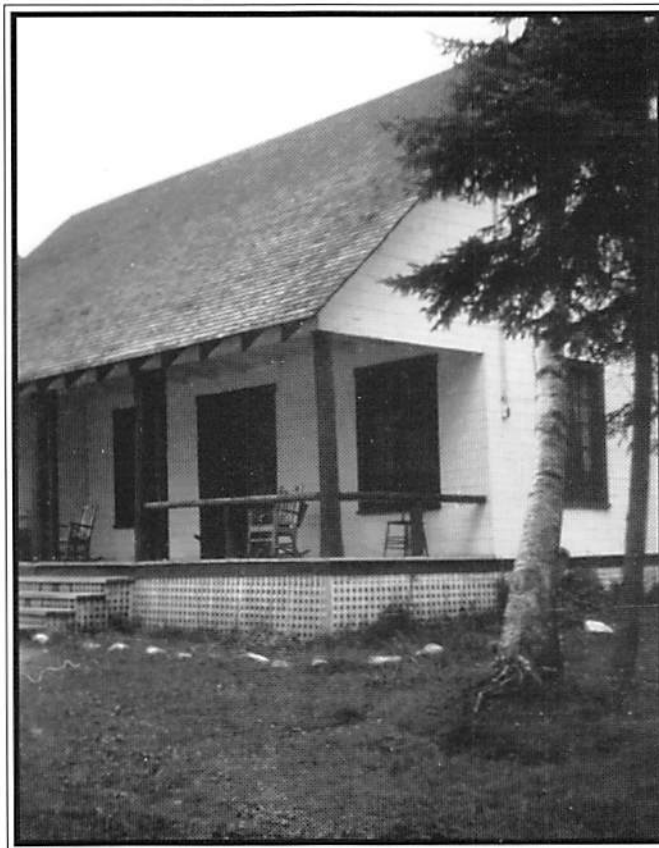
Dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs plusieurs établissements hôteliers s'installent. Parmi les plus connus il faut noter le Chalet des Cèdres, le Danube Bleu et l'Hôtel Aviation.

Au début de la municipalité, la consommation d'alcool dans les hôtels est interdite. Certains comme Onésime Gaudreault (dit le Père Menaud) osent établir un hôtel flottant sur le Lac Nairne. Toutefois ce malheureux hôtel s'effondre bientôt dans le lac.

Divers aménagements sur des terrains de chalets causent des problèmes environnementaux comme l'indique cet extrait des délibérations du Conseil en 1968:

" empiètement de toutes sortes...on remplit...le cours d'eau pour agrandir son terrain, on construit sa jetée, on détourne les eaux sans se préoccuper des dommages... amende de cinq piastres pour chaque jour où l'obstruction se fait "

Plus tard, des associations environnementales se forment afin de protéger les lacs et l'environnement de la municipalité. Le travail de conscientisation fait par le Conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs au fil du temps a porté fruit et la qualité de



Bientôt certains hôteliers réclament le droit de posséder un permis de boisson. Pour ce faire, le Conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs organise la tenue d'un référendum les 12 et 13 mars 1962 au sujet de la vente de boissons alcooliques. Le résultat est sur 191 votants: 128 sont contre la vente de boissons alcooliques et 62 sont en faveur. Cette décision de maintenir la prohibition est levée lors d'un autre référendum tenu les 19 et 20 octobre 1964.

Les membres du Conseil se préoccupent même parfois de la bonne tenue des hôtels sur son territoire. Ainsi, en 1968, ils effectuent quelques recommandations au propriétaire du Chalet des Cèdres: " ...que les

Collection S.H.C.

Le Chalet des Cèdres

responsables soient très sévères au point de vue moralité, pour que rien de désagréable ne se produise soit dans la location de motel ou autre manière parce que nous aimons garder une bonne renommée dans nos établissements à Saint-Aimé... ”

Les bains publics

La présence de lacs offre aux résidents et aux villégiateurs de Saint-Aimé-des-Lacs la possibilité de se baigner. Cette pratique aujourd’hui largement répandue fut autrefois grandement réglementée. Le Conseil de Saint-Aimé-des-Lacs adopte ainsi son règlement numéro 8 concernant “ la morale et l’ordre public ” datant du 2 août 1954. En voici un extrait fort pittoresque:

“...dans tous les endroits où l’on peut se baigner en public, dans tous les lacs

et les rivières ainsi que sur les grèves qui sont propriétés du Roi:

1. Il est défendu de tenir une conduite indécente propre à offenser la morale ou les bonnes moeurs ou de nature à causer du scandale ou à troubler la paix publique.

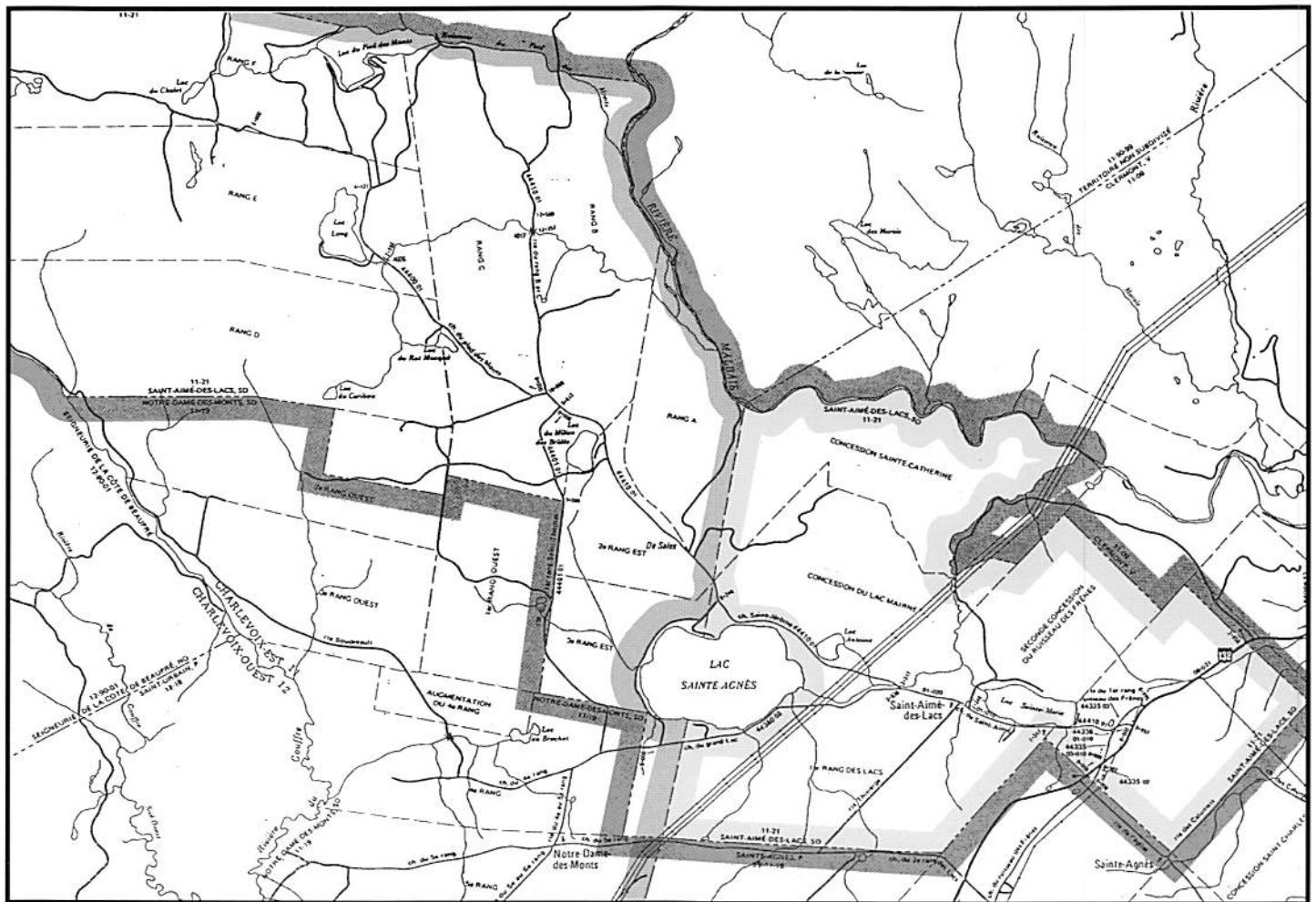
2. Cabines. Il est défendu de se dévêtir pour aller au bain ou pour endosser un costume de bain à moins que ce ne soit dans une maison, une cabine ou un abri qui cache la personne qui se déshabille, de la vue du public. Il est défendu d’enlever son costume de bain pour se rhabiller, à moins que ce ne soit dans un des endroits susdits.

3. Costumes. Il est défendu de paraître ou de se baigner en public, étant nu ou sans costume, même entre personne du même sexe.

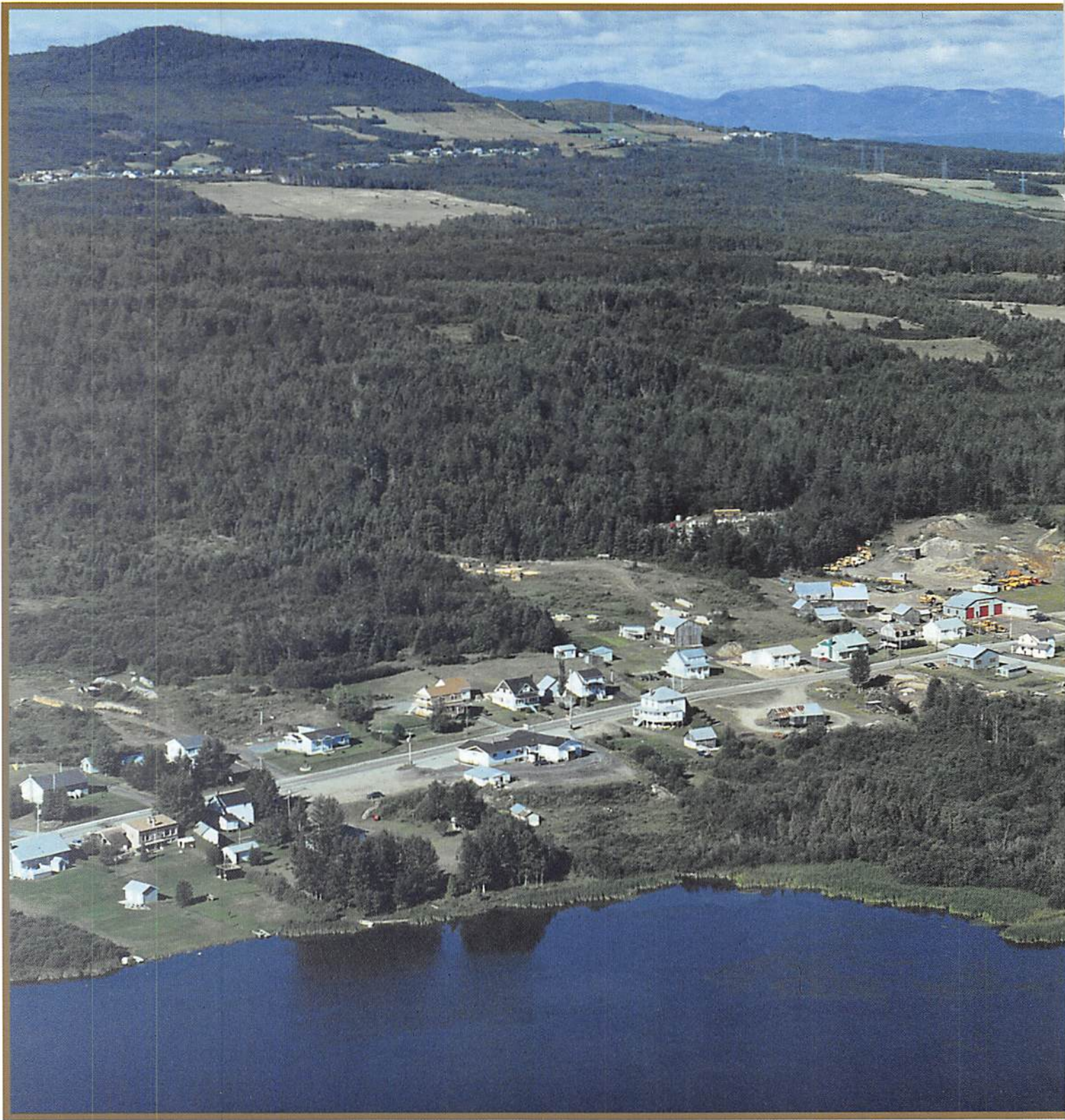
Il est défendu de paraître ou de se baigner, à moins d’être revêtu d’un costume qui n’offense pas la pudeur; les culottes courtes ou shorts sont considérées comme des vêtements indécents ou immodestes.

4. Baigneurs. Il est défendu aux baigneurs de stationner, de circuler, ou de se coucher en costume de bain, en dehors de la plage ou de la grève. La police ou le gardien de la plage a l’autorité pour déterminer les zones de plage et pour réprimer toute mauvaise tenue des baigneurs.

...Toute personne dont le costume sera jugé par la police ou par le gardien de plage indécent ou immodeste ou offensant la pudeur, ou qui se conduira de façon à offenser la morale les bonnes moeurs à causer du scandale ...devra sur l’ordre de la police revêtir aussitôt ses vêtements ordinaires... ”



Le tracé général présente les limites territoriales de Saint-Aimé-des-Lacs. Les tracés intérieurs indiquent les sections de territoire retranchées à Sainte-Agnès (ligne pâle) et à Notre-Dame-des-Monts (ligne plus foncée) lors de la création de Saint-Aimé-des-Lacs en 1949. C'est une municipalité dont le territoire regroupe une section retranchée sur une seigneurie (partie Sainte-Agnès) et une autre sur un canton (partie Notre-Dame-des-Monts).



Un hommage du Club de l'Âge



d'Or de Saint-Aimé-des-Lacs

1949 - 1999

Par ce même règlement il était possible d'être " paisible (passible) d'une amende de pas moins de \$5 et ne devant pas dépasser \$20 en plus des frais ou encore n'excédant pas deux mois... "

De fait, une plage municipale existe à Saint-Aimé-des-Lacs depuis même avant la fondation de la municipalité. Cette plage était toutefois sous la responsabilité de la municipalité de Clermont. À partir de la décennie 1980, le Conseil de Saint-Aimé-des-Lacs reprend le contrôle de la plage au profit de toute la population de la municipalité.

Toutefois, depuis 1997, le Conseil procède à la location de la plage municipale à un particulier pour une période de dix ans.

Une municipalité nationaliste ?

Une résolution du Conseil de Saint-Aimé-des-Lacs surprend quelque peu lorsque le 6 avril 1950, bien avant l'adoption de la loi 101, l'on réclame par vote unanime que " l'affichage se fera dans la seule langue française ". Serait-il possible que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs soit quelque peu nationaliste relevant ainsi l'appel lancé par le Menaud de Félix-Antoine Savard? À tout prendre, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a été la première dans le Charlevoix traditionnel à accorder une majorité au Parti Québécois en 1976...

Des initiatives touristiques

Comme on l'a vu, le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs parraine de nombreux projets de développement économique. Ainsi, dans le domaine touristique, le conseil cherche dès 1965 des projets pour attirer le " tourisme vu que nous avons de belles montagnes... ". Le 18 novembre 1965, une résolution est ainsi adoptée en vue de mettre en place un parc touristique à Saint-Aimé-des-Lacs.

Dans les années 70-80, le Conseil

s'implique dans le développement du parc des Hautes Gorges.

Il y a aussi le projet du Village à Menaud proposé par le Société d'initiatives de Saint-Aimé-des-Lacs (SISAL) qui tente d'établir un village historique dans la municipalité. Cette initiative ne se concrétise pas. Cependant, la SISAL s'implique dans la création d'un centre récréatif qui accueille à Saint-Aimé-des-Lacs des gens de plusieurs paroisses environnantes lors d'événements sociaux comme les mariages. En fait, la vocation économique de Saint-Aimé-des-Lacs devient de plus en plus touristique avec le temps. L'on peut dire que le Conseil de Saint-Aimé-des-Lacs a amorcé ce virage avec succès.

Des projets d'emploi

Tout au long de ses 50 ans d'histoire, le Conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs a mené une lutte incessante au chômage malheureusement très présent chez les travailleurs locaux. De nombreux projets de travaux saisonniers ont été obtenus par le Conseil auprès des paliers de gouvernements supérieurs (fédéral et provincial).

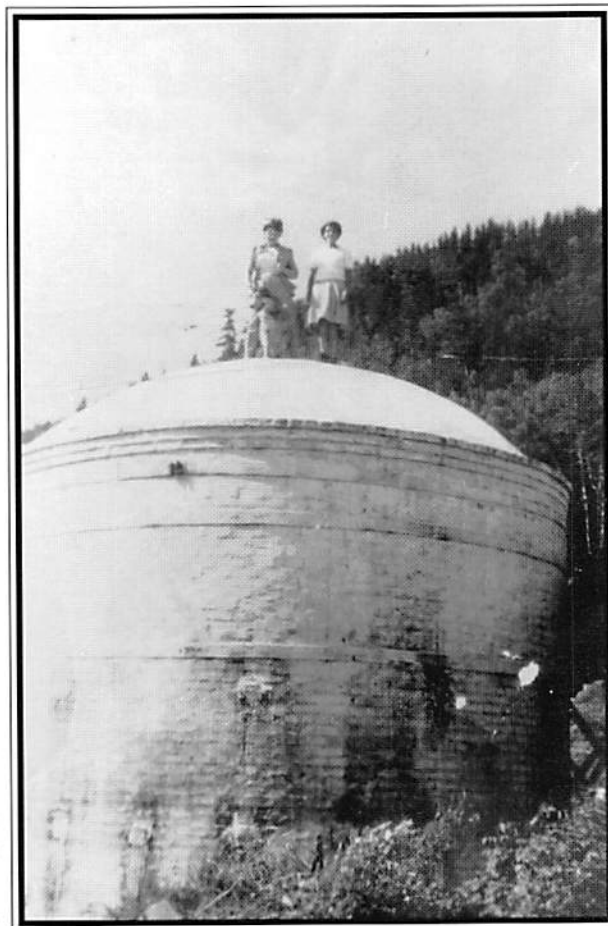
À titre d'exemple, il faut noter qu'en 1950, le drainage des lacs des Frênes et du Petit Lac Sainte-Marie est effectué dans le cadre d'un programme " travaux de chômage ". Bien d'autres cours d'eau ont ainsi été au fil du temps creusés ou aménagés grâce à ces travaux saisonniers qui favorisent aussi souvent l'entretien des voies publiques. Diverses réalisations se sont donc concrétisées à Saint-Aimé-des-Lacs pour le mieux-être de l'ensemble de la population.

Des villégiateurs

Dès 1820, des villégiateurs anglophones se rendent pêcher le saumon sur la rivière Malbaie dans le secteur de l'actuelle municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Vers la fin du 19^e siècle, Sir Charles Fitzpatrick, un villégiateur dont la résidence d'été est située sur le Boulevard des Falaises à Pointe-au-Pic, se rend régulièrement pêcher au Petit Lac. Las du brouhaha incessant du flot touristique à Pointe-au-Pic, Fitzpatrick se construit un camp de pêche face au Petit Lac, puis par la suite, dans un geste de foi, une chapelle. Il passe ainsi beaucoup de temps dans le secteur de Saint-Aimé-des-Lacs et s'impose ainsi comme le villégiateur le plus célèbre du lieu.

La mine du Lac du Pied-des-Monts

Les sites miniers sont relativement peu nombreux dans Charlevoix. Il en existe



Ida Delisle et Marguerite Gravel au-dessus du four de la mine du Pied-des-Monts.

Collection S.H.C.



Collection M. Kelly

Arthur Bélanger, Marcel Lapointe et Raoul Moreau devant le four de la mine du Pied-des-Monts.

guerre. Ils ne reviennent jamais à la mine du Lac Pied-des-Monts.

Autour de 1935, une nouvelle compagnie connue sous le nom de la Charlevoix Radium and General Mining est formée. Elle se compose de plusieurs actionnaires dont un prospecteur suisse allemand du nom de G. Séverin Auf Der Maur. Le site de la mine connaît alors un développement majeur. L'on y trouve une grande cheminée pour la combustion, un four, un casse-pierre, un rail pour transporter le minerai, des puits, deux galeries souterraines d'où l'on extrait le mica. Un pouvoir électrique est établi afin d'alimenter le

site où à certaines périodes 26 personnes sont employées. Ces travailleurs résident sur le site dans des camps aménagés pour eux. Toutefois, pour vraiment développer la mine de manière complète, la Compagnie Charlevoix Mining demande d'être mieux desservie en électricité. Le député provincial du temps, le Docteur Arthur Leclerc, refuse de se rendre à cette demande qu'il juge trop coûteuse. La mise cesse ses opérations autour de 1945.

Dès ce moment, le site est progressivement abandonné. L'équipement installé sur place disparaît, victime du vandalisme. La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs souhaite maintenant une nouvelle mise en valeur du site sous la forme d'un sentier pour excursionnistes.

L'Aviation

Dans les années 20 jusque vers 1940, on retrouve sur le territoire de Saint-Aimé-des-Lacs un site d'aviation dont les aviateurs desservent le service postal de l'ensemble de la Côte Nord. Un

un au Lac du Pied-des-Monts situé sur un territoire tout proche de la localité de Saint-Aimé-des-Lacs. Il s'agit d'une mine de mica, jadis mise en exploitation dans le secteur.

C'est à la fin du siècle dernier que des prospecteurs français commencent à extraire du minerai de mica non loin du Lac du Pied-des-Monts. Ils y installent un équipement important dont une dynamo, un compresseur, ainsi que divers outils de forage. Ils construisent même trois maisons sur place. Les prospecteurs français transportent du mica jusqu'au quai de Pointe-au-Pic d'où il est expédié par bateau. Toutefois, ces français doivent quitter les lieux à cause de la première guerre mondiale (1914-1918) car il doivent servir sous les drapeaux. Ils meurent au cours des terribles combats qui parsèment cette



Collection S.H.C.

L'Aviation vers 1940.



Collection Jean-Arthur Tremblay

L'arrivée des trois as de l'aviation au Lac Nairne en 1928.

haut fait historique reste rattaché à ce lieu alors qu'en mars 1928 trois allemands entreprennent à bord d'un avion appelé le " Bremen " de réaliser la première traversée par air de l'Atlantique en partant de l'Europe vers l'Amérique. Cette envolée historique devait cependant connaître une fin périlleuse puisque les trois aviateurs durent se poser plus tôt que prévu sur l'île Greenly tout près de Terre-Neuve. Devenus prisonniers sur cette île, il demandèrent du secours. Ce sont des aviateurs du Lac Nairne et particulièrement Roméo Vachon qui les sortirent de ce mauvais pas. Après leur sauvetage, les trois as de l'aviation, le baron Von Hunefeld, le Capitaine Koehl et le Major Fitzmaurice furent accueillis au Grand Lac (Lac Nairne) comme des héros. La presse internationale délégua de nombreux correspondants afin de couvrir cet évènement qui fit le tour du monde.

Une importance littéraire

L'action du célèbre roman " Menaud maître-draveur " de Félix-Antoine Savard se déroule sur le territoire de

Saint-Aimé-des-Lacs dans le rang dit de Mainsal. Félix-Antoine Savard s'est ainsi inspiré de deux résidents de la municipalité lorsqu'il a choisi le nom de Menaud pour le personnage principal de son livre: Onésime Gaudreault surnommé le Père Menaud par la population locale pour le nom de Menaud et Joseph Boies, un draveur, pour le caractère et la personnalité de son héros.

Quelques toponymes du secteur

Rang Mainsal: situé sur le Canton de Sales nommé en l'honneur de la famille De Sales Laterrière (Seigneurs de Les Éboulements). Par déformation, certains s'amuse à dire que ces habitants ont les «Mains sales» puisqu'ils habitent dans De Sales.

Rang des colons: son nom remonte aux années 30 alors que les premiers colons s'installent dans le secteur.

Lac Brulé: son nom officiel est le « Lac-au - milieu - des - Brulés ». Une déformation le transforme en « Lac Brulé ».

La Régane: autrefois le site d'un moulin à farine où le propriétaire possédait toute une «régane» c'est-à-dire selon l'expression des gens de l'époque un appareillage technique assez compliqué.

Le Pied de la Côte de la R'source: secteur situé au pied d'une côte et d'une source.

Ruisseau Gagouette: Gagouette veut dire l'œsophage d'un humain dans le langage des gens de la région. Ce ruisseau a donc la forme ou l'apparence d'un «gagouette d'homme».

Lac et Rang du Pied-des-Monts: secteur situé «au pied des monts».

Des organismes

Au cours de ses cinquante ans d'histoire, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a favorisé la création et l'activité d'organismes de développement du milieu comme le Comité des Loisirs et la SISAL (Société d'initiatives et de développement de Saint-Aimé-des-Lacs). Elle a aussi collaboré avec la Fabrique, l'Âge d'Or et les diverses associations paroissiales de Saint-Aimé-des-Lacs.

Quelques autres faits municipaux

5 décembre 1955: le Conseil refuse de prendre charge de la route " Thivierge " entre le premier et le 2e rang des Lacs.

Janvier 1968: le Conseil manque de fonds pour l'entretien de la patinoire " privant ainsi de ce sport sain deux cents enfants, quatre religieuses et nombre de personnes adultes ". Une demande est adressée au gouvernement afin d'obtenir de l'aide financière.

9 avril 1969: adoption du règlement no. 51 concernant la gestion des vidanges par le Conseil.

15 avril 1977: Règlement 72 concernant le numérotage des maisons et bâtiments.

1996: La cueillette des ordures ménagères est donnée en sous-traitance.

La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se dote d'armoiries.

Entente intermunicipale (comprenant maintenant 6 municipalités) pour une protection accrue des Services d'incendies.

1998: Arrivée du Service 9-1-1. Identification des chemins privés et numérotage des portes.

Une municipalité, des projets, des défis!

À l'aube de l'an 2000, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs doit relever de nouveaux projets, des défis importants!

Son avenir économique est désormais liée à son implication dans le développement touristique régional. La reconnaissance prochaine du secteur des Hautes Gorges comme parc naturel du Québec est une étape majeure à ce sujet.

Pour conserver cette place privilégiée comme site naturel unique dans l'arrière-pays charlevoisien qu'occupe Saint-Aimé-des-Lacs, le Conseil devra protéger l'environnement sur l'ensemble de son territoire. Être intraitable à ce sujet. Toute l'histoire de la municipalité l'y incite et

l'héritage local n'est-il pas d'être un havre de paix, de nature et de beauté accessible à ses résidants et à tous ceux qui viendront (touristes, villégiateurs ou visiteurs) pour s'y recréer et s'y recueillir.



- (1) Turcotte-Girard, Judith
La paroisse aux trois-églises (Notre-Dame-des-Monts, Sainte-Agnès, Saint-Aimé-des-Lacs)
Chicoutimi, Éditions Science moderne 1973. 206 pages.
- (2) Gauthier, Serge
Saint-Aimé-des-Lacs. 50 ans d'histoire paroissiale.
Saint-Aimé-des-Lacs, Comité du cinquantième de la paroisse, 1992. 55 pages.

Bienvenue dans le club des 50 ans.

*À la
Municipalité de
Saint-Aimé-des-Lacs*

De la part de
SIMON THIVIERGE & FILS INC.
83, rue Principale, St-Aimé-des-Lacs
Fondée en 1944

Bonne Fête du 50e!



*Camping
simond*

202, rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs
G0T 1S0
Tél.: (418) 439-2260

Jules Dallaire, prés.

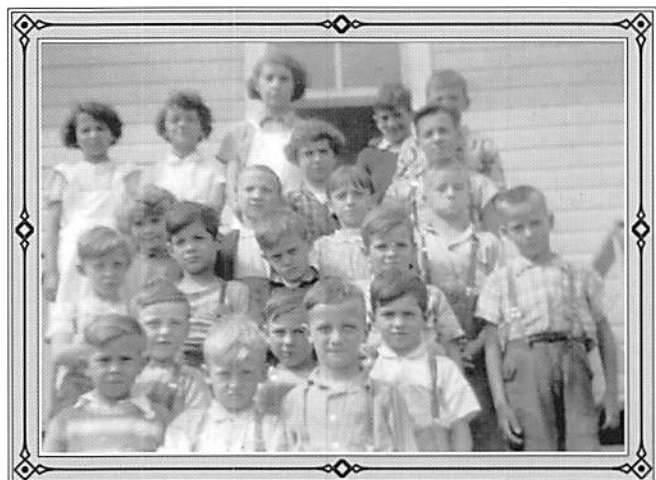
CONSTRUCTION J.D. INC.

*Entrepreneur général
Construction résidentielle, commerciale et industrielle*

64, rue Nairn
Saint-Aimé-des-Lacs G0T 1S0

Tél.: (418) 439-4288
Fax: (418) 439-4806

Au temps de l'école de rang...



Collection Huguette Larouche



Collection Huguette Larouche



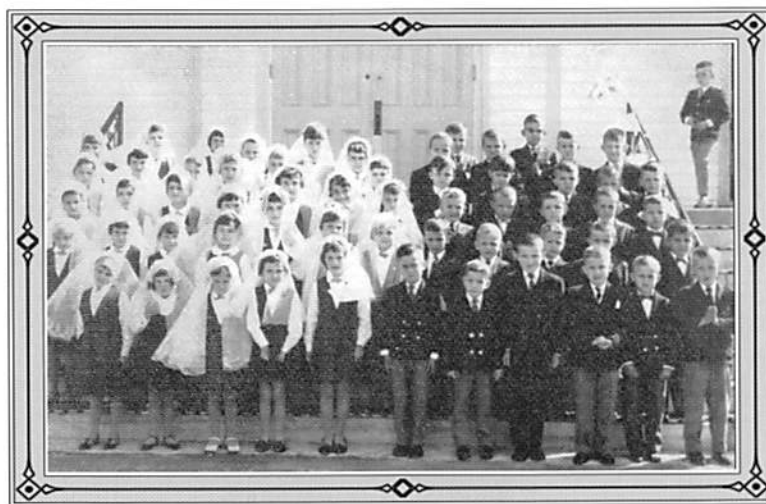
Collection Esther Simard

Fete du 25^{ème} de la paroisse (1967)



Collection Esther Simard

Anciens de la paroisse



Collection Esther Simard

Une première communion



Coll. Mun. Saint-Aimé-des-Lacs

On note la présence de Claire Parent, André Fortin, Michel Dufour (maire) lors de l'ouverture officielle de l'édifice municipal en 1983 en présence du ministre Jean-François Bertrand.



Coll. Mun. Saint-Aimé-des-Lacs

La station d'épuration (laboratoire)



Coll. Mun. Saint-Aimé-des-Lacs

La plage municipale



Coll. Mun. Saint-Aimé-des-Lacs

L'édifice municipal



*Au pied de la Côte
de la Source.*



Membre de la "Route des Saveurs", l'Auberge vous propose une cuisine régionale, savoureuse et colorée, dans une ambiance détendue et une atmosphère "à la campagne". Sa table d'hôte à prix variables vous fera découvrir une gamme de produits adaptés à notre région par des gens exceptionnellement créatifs.

Dîners ensoleillés sur la terrasse du gazebo tous les jours en saison.

Au pied de la Côte de la Source, au 317 rue Principale, à Saint-Aimé-des-Lacs,
sur la route du Parc des Hautes-Gorges.

Informations et réservations: (418) 439-5110 • Site internet: www.quebecweb.com/relais

CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

Salle de réception pour:

Mariage

Soirée sociale

Réunion d'affaires

*Repas chaud et buffet froid
et plus...*



RÉSERVATION

439-4438

Coiffure
Denise Couturier
Enr.

5, Lac Nairn
St-Aimé-des-Lacs

Tél.: 439-4542



Restaurant La Rigane BAR-SALON

Doris Tremblay, prop.

172, rue Principale, St-Aimé-des-Lacs G0T 1S0
Tél.: (418) 439-2918

GARAGE Paul Tremblay

Motoneiges, Motomarines & VTT
POLARIS

Tronçonneuse & Tracteurs à gazon

164, Principale
St-Aimé-des-Lacs G0T 1S0
Bernard Tremblay, prop.

Bur.: (418) 439-3337
Fax: (418) 439-4525
Rés.: (418) 439-3826

SALON DE COIFFURE



Coiffure unisexe

Denise Simard, prop.
Tél.: (418) 439-5168

63, rue Principale
St-Aimé-des-Lacs

FERME D'ÉLEVAGE DE SANGLIERS, BISONS DAIMS ET CERFS ROUGES

Ghislain Bilodeau, prop.

*Une lieu à découvrir,
une viande à savourer
dans Charlevoix!*

Domaine du Rieur Sanglier

Noëlla Bilodeau, prop.

*Salle à manger - Spécialités gibiers
Ouvert de 18h à 20h30 sur réservation
Service de traiteur:
charcuterie, méchoui
Chocolaterie et pâtisserie fine
Sur commande, 48h à l'avance.*

35, route 138, Saint-Aimé-des-Lacs, Qc G0T 1S0 - Tél.: (418) 439-4306



Michel Jovet
Chef-proprétaire

215, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, (Qc) G0T 1S0
Tél.: (418) 439-1212



Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

Garage St-Aimé-des-Lacs Inc.

Jocelyn et Gervais Tremblay

104, rue Principale,
(Québec) G0T 1S0

Tél.: (418) 439-3371
Pagette: (418) 665-8385
Fax: (418) 439-4027

ÉPICERIE DES LACS

Madeleine Tremblay
PROPRIÉTAIRE

64, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs
Tél.: (418) 439-2977

Autres commanditaires

GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES
DE BOISÉS PRIVÉS DE CHARLEVOIX INC

GARAGE SERGE SIMARD ENR.

BÉTON DALLAIRE



LA BOÎTE À CHEVEUX,
prop. Nancy Lavoie

MENUISERIE ST-AIMÉ DES LACS inc.

DÉPANNEUR DU LAC BRÛLÉ,
prop. Marianne Lavoie

ASSURANCES CLAIRE GAGNON INC.,
Courtier d'assurances de personnes et générales

MARCEL BERGERON, C.G.A., Expert-comptable

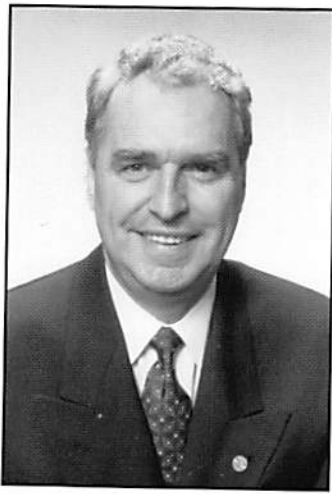
LA RÉSERVE CHARLEVOISIENNE DES CERVIDÉS

SALON BOUCLE D'OR,
prop. Louise Jean

CASSE-CROÛTE LA FRINGALE,
props. Manon et Sara Lavoie



COMME SI C'ÉTAIT HIER...



Comme si c'était hier, il y a 50 ans de cela... éparpillées de la côte du lac, autour des lacs, vers Notre-Dame, vers les Hautes-Gorges, des familles nombreuses s'arrachaient la vie sur des terres rocailleuses ou en forêt... Les familles venues de Saint-Irénée, de Sainte-Agnès ou d'ailleurs avaient mis en place un regroupement et ont décidé de prendre en mains leur vie démocratique, de se donner un coeur pour prendre leurs décisions et faire pour le mieux, leur municipalité.

Fêter 50 ans, c'est retrouver dans le village, dans ses souvenirs, c'est brasser son enfance et refaire l'école buissonnière pour se rappeler. Mais on ne fête pas que par nostalgie. On fête pour se retrouver, pour se serrer les coudes à nouveau autour de nos projets communs. Se souvenir pour s'outiller, pour saisir et comprendre le passé, pour s'enligner pour un siècle neuf qui commence. Saint-Aimé-des-Lacs est là plus que jamais, village, paroisse, municipalité aux portes du Charlevoix du pays des lacs, rivières et montagnes. Porte du futur parc des Hautes-Gorges, centre de villégiature et de plein air unique au Québec, au coeur même de Charlevoix. Pays de plein air qu'il faut faire connaître au monde entier tellement il est beau ce coeur de rocs, d'eaux et d'arbres, encarté qu'il est dans ses montagnes millénaires.

Que sera le projet municipal de l'an 2000? Reviendra-t-on à la grande municipalité avec trois clochers? Des choix, des enjeux neufs, un même projet d'appartenance et de survivance. 50 ans déjà. Comme cela a passé vite, trop vite diront les anciens, trop lentement s'écriera la jeunesse. Les lacs sont toujours pleins, le pays de Saint-Aimé toujours aussi beau et ses habitants toujours si accueillants, pacifiques et travaillants.



Bon 50ième anniversaire!

Rosaire Bertrand, député de Charlevoix
Président de la Commission des Affaires Sociales



50ième anniversaire de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

Mesdames,
Messieurs

La MRC de Charlevoix-Est est fière de s'associer à la Municipalité de Saint-Aimé-des-lacs dans le cadre des festivités organisées pour son 50 ième anniversaire.

La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, représentative du «village rue» traditionnel, bénéficie d'un environnement forestier et de nombreux lacs qui permettent la pratique de plusieurs activités récréo-touristiques et de villégiature. Elle constitue un milieu de vie à conserver et à mettre en valeur dans le cadre du développement de l'arrière-pays ainsi que du Parc des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie.

C'est dans cette optique que nous croyons que la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs doit orienter ses actions pour aborder le troisième millénaire qui approche à grands pas et ce, aux bénéfices des générations futures.

En terminant, au nom du Conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est, je souhaite un joyeux 50ième anniversaire à tous les résidents et villégiateurs de cette municipalité.

Mathias Dufour
préfet de la MRC de Charlevoix-Est



MRC
de
Charlevoix-Est

*Municipalité de
Saint-Aimé-des-Lacs*



Conseil municipal

*Daniel Boudreault, maire
Rosario Fortin, conseiller
Mario Tremblay, conseiller
Gaston Lavoie, conseiller
Rhéal Séguin, conseiller
Daniel Cauchon, conseiller
Dominique St-Pierre, conseillère*